Nations Unies S/PV.4974



Conseil de sécurité

Cinquante-neuvième année

Provisoire

4974e séance

Vendredi 21 mai 2004, à 10 heures
New York

Président :	M. Akram	(Pakistan)
Membres :	Algérie	M. Baali
	Allemagne	M. Pleuger
	Angola	M. Gaspar Martins
	Bénin	M. Adechi
	Brésil	M. Valle
	Chili	M. Muñoz
	Chine	M. Cheng Jingye
	Espagne	M. Yañez Barnuevo
	États-Unis d'Amérique	M. Cunningham
	Fédération de Russie	M. Konuzin
	France	M. Duclos
	Philippines	M. Baja
	Roumanie	M. Dumitru
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Thomson

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question de Palestine

04-35901 (F)

La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire, M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Le Conseil va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques. Je lui donne la parole.

M. Prendergast (*parle en anglais*) : Depuis le dernier exposé du Secrétariat au Conseil de sécurité, le 23 avril dernier (voir S/PV.4951), la situation au Moyen-Orient a été marquée – hélas – par le phénomène qui est maintenant par trop familier de l'escalade de la violence, des destructions et du désespoir. Mercredi, le Conseil a traité de la crise dans sa résolution 1544 (2004). À partir de cette résolution, je voudrais tirer deux conclusions : premièrement, il est nécessaire que le Gouvernement israélien s'assure qu'il demeure dans les limites du droit international pour défendre ses citoyens; et deuxièmement, il est nécessaire que les deux parties s'acquittent de leurs obligations en vertu de la Feuille de route.

Pour l'heure, les statistiques sont attristantes. Le mois dernier, 128 Palestiniens et 19 Israéliens ont été tués, et des centaines d'autres ont été blessés. L'armée israélienne a démoli des centaines d'habitations palestiniennes, en violation de ses obligations au titre du droit international. Les conditions économiques ont continué à se détériorer, infligeant des souffrances encore plus grandes et exacerbant le désespoir actuel. Bien que stable, la situation humanitaire dans le territoire palestinien occupé est au plus bas, montrant des signes manifestes de la démobilisation des donateurs et d'un grave déficit financier dans les efforts de l'aide humanitaire. Ailleurs dans la région, le long de la Ligne bleue, les violations ont menacé de rompre un équilibre précaire.

Au niveau politique, l'impasse subsiste. À notre dernier exposé, Terje Roed-Larsen, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général auprès de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne, a expliqué que les parties sont à un tournant politique décisif et que les choix qu'ils feront détermineront l'avenir des efforts de paix au Moyen-Orient. Malheureusement, et en dépit des appels fermes lancés par la communauté internationale, Israël et l'Autorité palestinienne sont bloqués à ce tournant décisif.

La communauté internationale, sous la houlette du Quatuor, a récemment réaffirmé sa détermination de trouver une solution pacifique au conflit israélo-arabe et d'aider aussi bien les Israéliens que les Palestiniens à sortir de la crise actuelle en mettant en œuvre la Feuille de route du Quatuor. Lors de sa réunion au sommet tenue au Siège de l'ONU le 4 mai 2004, le Quatuor a présenté le détail de ce ferme engagement.

Premièrement, les principaux responsables du Quatuor ont répété que toutes les questions relatives au statut final, comme celles des frontières et des réfugiés, devaient faire l'objet de négociations entre les parties sur la base des cadres de référence du processus de paix, à savoir les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et l'initiative de paix arabe. Les responsables ont mis l'accent sur l'impossibilité de préjuger de l'issue des négociations. Leur insistance n'est pas une figure de rhétorique; elle vise à donner aux parties l'assurance que la communauté internationale soutient leurs revendications légitimes. Le Quatuor veut convaincre les parties que l'adoption immédiate des mesures exigées par la communauté internationale n'affectera en rien leurs droits et revendications quant au statut final.

Deuxièmement, le Quatuor a défini les conditions requises pour un retrait réussi de Gaza : ce retrait doit être total, il doit se traduire par la fin de l'occupation de Gaza et il doit s'accompagner de mesures similaires en Cisjordanie. Un tel retrait serait positif dans le sens où il pourrait marquer le début, et non pas la fin, d'un processus susceptible de véritablement relancer le processus de paix.

Troisièmement, le Quatuor a déclaré qu'il était prêt à prendre des engagements avec une Autorité palestinienne restructurée et responsable, qui ait un Premier Ministre et un Cabinet dotés de pouvoirs et qui soit résolue à mettre en œuvre des réformes et à combattre la violence et le terrorisme. Aucun de ces critères n'est nouveau ou imposé. Il s'agit des obligations de la Feuille de route.

L'Autorité palestinienne et le Président Arafat en personne les ont toutes acceptées, s'engageant à les honorer. Le Quatuor compte sur l'exécution de ces obligations.

Quatrièmement, le Quatuor a exhorté le Gouvernement israélien à démanteler immédiatement et sans autre forme de délai toutes les implantations avancées qui ont été installées depuis mars 2001 et de prendre des mesures en vue de suspendre totalement les implantations, y compris leur extension naturelle. Le Quatuor s'est déclaré vivement préoccupé par l'édification de la barrière et ses conséquences, malgré la promesse d'Israël que la barrière était provisoire et qu'elle répondait à des objectifs sécuritaires et non politiques. Le Quatuor a également rappelé à Israël son obligation de respecter pleinement les dispositions du droit international et d'assumer ses responsabilités de puissance occupante.

Enfin, les principaux responsables du Quatuor ont commencé à discuter d'un plan d'action visant à faire progresser les parties et à les aider à s'acquitter de leurs obligations. Les discussions se poursuivent et les envoyés du Quatuor agiront en conséquence une fois les pourparlers achevés.

Je profite de l'occasion pour rappeler au Conseil que l'action de la communauté internationale ou du Quatuor ne saurait se substituer aux mesures prises par les parties. Les autres conflits montrent que toute solution ne peut être adoptée et suivie d'effet que si les parties elles-mêmes en décident ainsi. Dans le cas qui nous occupe, la situation d'impasse et de paralysie continue d'empêcher les parties de prendre les décisions courageuses qui s'imposent pour s'engager sur la voie envisagée par la Feuille de route du Quatuor.

Au début du mois, en Israël, le parti du Likoud a voté en majorité contre l'initiative du Premier Ministre Sharon prévoyant le retrait unilatéral de la bande de Gaza. Ce vote de rejet a provoqué un débat interne au cours duquel le Premier Ministre a réaffirmé sa volonté de réaliser son initiative. Des dizaines de milliers d'Israéliens sont descendus dans les rues de Tel-Aviv pour exprimer leur soutien au retrait; par ailleurs, les sondages d'opinion font état du fort soutien populaire au départ de Gaza. Malheureusement, ce débat a eu des répercussions négatives sur les principales questions, qui sont la nature, la portée et les modalités du retrait de Gaza, ainsi que sa corrélation avec l'application de la Feuille de route. La situation restera donc au point mort tant que des décisions politiques n'auront pas été prises pour transformer l'initiative en un plan qui mettra fin à l'occupation de Gaza et, finalement, de tous les territoires occupés depuis 1967.

Dans l'intervalle, les colonies israéliennes n'ont cessé de s'étendre à Gaza et en Cisjordanie, les Palestiniens se demandant dès lors si tout le discours sur l'évacuation des implantations n'est pas une façade pour dissimuler la poursuite de l'expansion. D'après les informations disponibles, la population des bastions installés depuis mars 2001 est estimée à 2 000 personnes, certaines de ces implantations étant reliées au réseau routier ainsi qu'aux réseaux de distribution d'électricité et d'approvisionnement en eau. Je rappelle au Conseil que ces implantations auraient dû être démantelées dès la publication de la Feuille de route, il y a un an.

Parallèlement à l'expansion des colonies, la barrière en construction continue d'empiéter sur le territoire palestinien et de miner les espoirs des Palestiniens. D'après les estimations les plus fiables sur les derniers projets de construction israéliens, la barrière placera du côté israélien plus de 12 % de la Cisjordanie, auxquels vient s'ajouter la partie occupée de Jérusalem-Est. Bien que le Premier Ministre Sharon ait déclaré que la barrière serait provisoire, il est évident que les Palestiniens la considèrent comme la principale menace à la viabilité de leur futur État.

Dans notre exposé du mois dernier, mais aussi lors de rencontres bilatérales et de concert avec le Quatuor, nous avons vivement engagé les dirigeants palestiniens à se réorganiser et à intervenir de façon décisive contre la terreur et la violence. Nous avons demandé instamment au Président Arafat de prendre des mesures historiques afin de revigorer et de réorienter l'Autorité palestinienne, de mettre fin au vide et à la paralysie qui prévalent actuellement et de revitaliser la direction palestinienne. Cela est nécessaire pour combler le frustrant déficit de confiance qui se creuse à l'égard de l'Autorité

palestinienne dans le domaine de la réforme des services de sécurité et, partant, pour engager Israël sur le chemin de la paix.

La communauté internationale a le droit de juger l'Autorité palestinienne à l'aune de ses actions dans ce domaine. Il est selon nous essentiel que l'Autorité palestinienne mettent en chantier les réformes immédiatement. Avant toute chose, l'Autorité palestinienne devra faire respecter le droit et offrir des services gouvernementaux à Gaza en cas de retrait unilatéral israélien. De plus, le Quatuor doit pouvoir compter sur un partenaire digne de ce nom et à part entière sous la forme d'une Autorité palestinienne réformée.

Pendant que les parties tergiversent et retardent les décisions cruciales qu'elles ont à prendre, la situation se détériore rapidement sur le terrain. Le 2 mai, un Palestinien armé a tiré froidement sur une Israélienne enceinte et ses quatre enfants près d'une colonie dans la bande de Gaza. Le même jour, les Forces de défense israéliennes (FDI) ont détruit 12 maisons dans le secteur voisin de Azirr, à Khan Younis. Le 3 mai, une maison a été détruite et une autre partiellement endommagée dans le secteur voisin de Abu Alajeen. Quelques jours plus tard, des coups de feu ont été tirés pendant l'enterrement de la mère et de ses quatre enfants. Les FDI ont détruit la maison d'où les coups de feu avaient été tirés puis, le 9 mai, en ont démoli neuf autres. Dans le même secteur, les FDI ont entrepris la construction d'une barrière de sept kilomètres de long et ont installé des barbelés entre l'implantation de Kfar Darom et la route de Qissufim.

Le 9 mai toujours, les forces israéliennes ont procédé à une incursion à grande échelle à Az-Zaytoun, quartier très peuplé de la ville de Gaza. Pendant l'incursion, un véhicule blindé de transport de troupes a été détruit dans une embuscade tendue par des militants palestiniens, dans laquelle six soldats ont été tués. En ont suivi des combats intenses, au cours desquels 13 Palestiniens ont trouvé la mort, dont quatre enfants et un homme d'une soixantaine d'années, et plus de 100 personnes, dont 25 enfants, ont été blessés. Les FDI ont également bombardé plusieurs bâtiments du quartier, causant d'importants dégâts matériels. Les militants palestiniens membres du Jihad islamique et du Hamas ont ramassé les dépouilles des soldats tués, exacerbant ainsi une situation déjà horrible. Les FDI ont annoncé qu'elles maintiendraient le siège autour du quartier tant que les dépouilles n'auraient pas été rendues, prenant de fait la population civile en otage et la punissant pour les actes perpétrés par les militants.

Trois jours plus tard, le 12 mai, au moment même où le Gouvernement égyptien venait de négocier la restitution aux FDI des corps des soldats tués et la fin du siège, l'explosion d'une mine terrestre à Rafah détruisait un deuxième véhicule blindé israélien de transport de troupes, faisant cinq morts et trois blessés parmi les soldats. Une autre série de lourds combats a ensuite eu lieu, faisant 24 morts parmi les Palestiniens et 200 blessés. Depuis lors, les FDI ont démoli des centaines de maisons palestiniennes à Rafah. En deux jours, après l'attaque du 12 mai, plus de 1 000 personnes se sont retrouvées sans abri à Rafah. Le Gouvernement israélien dit que la destruction participe d'un effort visant à empêcher l'entrée à Gaza des armes utilisées pour attaquer des Israéliens. Le Secrétaire général a condamné ces actes et a rappelé à Israël les obligations qui lui incombent en vertu du droit international et que les punitions collectives sont une violation grave du droit international humanitaire.

D'après l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), il y aurait en tout plus de 18 000 sans-abri à Gaza depuis le début du soulèvement en septembre 2000. L'UNRWA estime qu'il faudrait 32 millions de dollars pour les reloger. À ce jour, l'UNRWA n'est parvenue à reloger que 1 000 sans-abri.

Ce qui est particulièrement alarmant, dans cette effusion de violence à Gaza, c'est la frappe israélienne qui a fait des morts parmi une foule de manifestants le 19 mai à Rafah. Au moins huit Palestiniens, dont de nombreux enfants, ont été tués alors qu'ils manifestaient contre l'opération militaire. Israël a présenté ses excuses, en disant que les victimes avaient peut-être été accidentellement touchées par un obus perdu, mais cela n'excuse pas l'armée israélienne d'avoir tiré à l'arme lourde sur une foule de civils. Le Secrétaire général a fermement condamné cet événement tragique et a appelé Israël à mettre un terme immédiat aux opérations militaires à Gaza. Je voudrais rappeler ce que j'ai dit alors et ce que nous avons toujours dit depuis que les hostilités ont commencé. Israël doit respecter ses obligations en tant que puissance occupante, c'est-à-dire, notamment, protéger la population civile et s'abstenir de recourir à la force excessive et aveugle.

Durant la période considérée, Israël a poursuivi sa politique d'exécutions extrajudiciaires. Le 15 mai, les forces aériennes israéliennes s'en sont prises à la maison et au bureau du dirigeant du Jihad islamique, Mohamed Hindi, en vue de le tuer. Nous appelons à nouveau Israël à mettre immédiatement fin à cette politique illégale. Les raids et les incursions des FDI se sont poursuivis dans les zones palestiniennes. Des sources palestiniennes ont indiqué que le nombre de raids et d'incursions au cours du mois dernier s'élève à 239 en Cisjordanie et à 58 dans la bande de Gaza. Ces raids ont été accompagnés d'arrestations dans 141 des cas.

Il n'est pas surprenant de voir que, dans ces circonstances, l'économie palestinienne continue de dépérir. D'après les derniers indicateurs économiques, le chômage a augmenté de 2 % dans le courant du premier trimestre de 2004 et le nombre de Palestiniens travaillant en Israël a diminué d'environ 2 000 personnes durant cette même période, sur un total approximatif estimé à 56 000 Palestiniens travaillant en Israël durant cette période. Le chômage a augmenté pour le deuxième trimestre consécutif et se situe actuellement à 26,3 %.

Les travailleurs de Gaza n'ont pu quitter Gaza que sept jours environ en mars, mais, depuis le meurtre du dirigeant du Hamas Abdel Aziz Al-Rantissi, le point de passage d'Erez est fermé aux travailleurs entrant en Israël.

Suite à l'annonce par le Premier Ministre Sharon, en décembre 2003, que les restrictions de déplacement seraient levées, il y a eu, cette année, des signes d'amélioration, les bouclages étant périodiquement levés. Malgré cela, ce qu'on appelle les barrières dos-à-dos ont continué de restreindre le trafic commercial entre la plupart des centres urbains. Les barrages routiers, les points de contrôle, les buttes de terre, les fossés et les barrières sont toujours en place en 2004. En outre, les points de contrôle et les buttes sont retirés et remis très rapidement, empêchant les Palestiniens de planifier toute activité économique et sociale.

La situation financière de l'Autorité palestinienne demeure critique. Les recettes devraient diminuer de 3 % par rapport aux niveaux d'avant la crise, tandis que les dépenses ont augmenté de 25 % durant cette même période. Le déficit budgétaire mensuel, qui avoisine actuellement les 35 millions de dollars, a augmenté de quelque 50 % par rapport aux niveaux d'avant la crise. Les seules nouvelles positives à cet égard est l'annonce par la Banque mondiale, fin avril, de l'ouverture d'un nouveau fonds d'affectation spéciale pour appuyer le budget et la réforme de l'Autorité palestinienne. La Norvège a versé 12 millions de dollars à ce nouveau fonds.

Devant tant de destruction et de violence, alors que nous essayons de trouver des moyens de sortir de l'impasse, les remarques suivantes pourraient être utiles. Tout d'abord, il semble que l'idée d'un retrait israélien de la bande de Gaza gagne du terrain et qu'elle est à présent plus réalisable qu'avant. Deuxièmement, la communauté internationale convient que le retrait de Gaza devrait s'accompagner de la fin de l'occupation et marquer un nouveau départ pour le processus de paix. Troisièmement, nous constatons que toutes les parties ont un enjeu et des responsabilités à cet égard : le Gouvernement israélien, l'Autorité palestinienne, les acteurs régionaux, le Quatuor et, bien entendu, le Conseil de sécurité. Nous avons détaillé ces rôles et les responsabilités lors du dernier exposé de M. Roed-Larsen, et je n'ai pas besoin de les répéter. Toutefois, si Israël se retirait de la bande de Gaza tout en conservant un contrôle sur les points de passage et en bouclant Gaza, alors que dans le même temps, une Autorité palestinienne affaiblie ne parviendrait pas à maintenir l'ordre public et que la communauté internationale refuserait de payer la note des conséquences d'un tel scénario, ce ne serait rien de moins qu'une catastrophe humanitaire qui s'abattrait sur Gaza, qui pourrait alors devenir un centre de la terreur et du chaos. C'est indubitablement le pire des scénarios, mais nous ne devrions pas le perdre de vue au moment où nous demandons instamment aux parties de suivre la bonne voie.

Je voudrais à présent parler de la situation au Sud-Liban. Des incidents alarmants le mois dernier ont une fois de plus montré la fragilité de la situation le long de la Ligne bleue. Le 5 mai, il y a eu plus de 20 incursions aériennes israéliennes dans le territoire libanais, au-delà de la Ligne bleue. À la suite des tirs antiaériens du Hezbollah, des cartouches sont tombées près de la ville israélienne de Shalomi. Les FDI ont riposté par des raids aériens contre deux positions qu'elles pensaient être celles du Hezbollah, au sud-est de Tyre. Heureusement, aucune victime n'est à déplorer de part et d'autre. Ces incidents ont marqué la fin de six semaines d'accalmie relative. Moins de 48 heures plus tard, le Hezbollah a échangé des tirs

avec les FDI dans la région des fermes de Cheba'a, par des tirs de missile, de mortiers et d'armes à feu contre une position des FDI. Un soldat israélien a été tué et cinq autres blessés. Les FDI ont riposté par des tirs de char, d'artillerie, de mortiers et de mitrailleuses, ainsi qu'avec des bombes aériennes, dans les environs de Cheba'a et de Kafr Shuba. En outre, les FDI ont visé une position de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) au moyen de trois cartouches fumigènes, et la FINUL a fermement protesté auprès des FDI. Nous avons rappelé à Israël l'inviolabilité du personnel des Nations Unies et des biens de l'Organisation.

Les autorités libanaises ont affirmé que les tirs du Hezbollah ont eu lieu après que la patrouille des FDI a violé la Ligne bleue dans la zone des fermes de Cheba'a. Les FDI, quant à elles, prétendent que le Hezbollah avait placé des engins piégés sur le périmètre de la position des FDI. À la demande du Gouvernement libanais, la FINUL a mené une enquête, mais n'a pu confirmer ou infirmer les affirmations de l'une ou l'autre partie.

Après les incidents du 5 mai, le Représentant personnel du Secrétaire général pour le sud du Liban, Staffan de Mistura, a publiquement exhorté les deux parties à faire preuve de modération dans le climat très tendu de la région. Le 7 mai, le Secrétaire général a exprimé sa vive préoccupation devant l'escalade cette semaine et a instamment prié les parties de faire preuve de modération. L'Organisation des Nations Unies a toujours critiqué le recours à la force par l'une ou l'autre partie et a appelé les parties à s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. L'Organisation des Nations Unies a également à de nombreuses reprises dénoncé la nature injustifiée et provocatrice des violations aériennes par Israël et a appelé les autorités israéliennes à y mettre un terme. Les autorités libanaises ont, elles aussi, à maintes reprises été instamment priées de cesser les tirs antiaériens à partir du territoire libanais, qui, dans le passé, ont coûté la vie à des civils.

Toutes les parties ont affirmé qu'elles ne voulaient pas que la situation se détériore le long de la Ligne bleue. Étant donné que tout incident est susceptible d'aggraver la situation, nous demandons instamment aux Gouvernements libanais et israélien de tenir leur parole selon laquelle ils garantissaient, par des actions sur le terrain, le calme le long de la Ligne bleue et s'abstiendraient d'actes hostiles.

Je voudrais dire un mot sur la Syrie et Israël. Sur instruction du Secrétaire général, M. Roed-Larsen a rencontré, la semaine dernière, les Présidents Katsav, Lahoud et Assad, ainsi que d'autres responsables israéliens, libanais et syriens, afin d'explorer les moyens de progresser sur les volets libanais et syrien. Il va poursuivre ses efforts. Il n'existe aucune raison intrinsèque justifiant que ces volets demeurent au point mort; les ingrédients de la paix sont réunis. Ce qu'il faut désormais, ce sont des décisions politiques de la part des parties pour faire avancer le processus rapidement. Un accord de paix entre la Syrie, le Liban et Israël améliorerait de manière radicale l'atmosphère dans la région au profit de la paix et de la sécurité.

Je voudrais terminer en disant que je déplore profondément d'avoir à faire un exposé aussi sombre, parsemé de morts, de destructions et de souffrances humaines. Nul doute que les peuples israélien et palestinien méritent des nouvelles plus réjouissantes, une lueur d'espoir. Il doit bien y avoir une meilleure voie. En fait, il y a déjà une meilleure voie, sous la forme de la Feuille de route. Elle n'est certes pas nouvelle, mais elle est viable, une fois que les dirigeants des deux parties auront eu la clairvoyance et le courage de s'y engager de bonne foi et avec détermination et de suivre cette voie jusqu'au bout. Comme toujours, il s'agit d'une question de volonté politique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Prendergast pour son exposé complet.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 40.